

FORMULAIRE D'INSCRIPTION
à retourner au plus tôt à
BULLETIN D'INSCRIPTION
2019/2020

INSTITUT CHUZHEN
de médecine
Chinoise

10, bd Bonne-Nouvelle
75010 Paris • France
rens. 01 48 00 94 18
www.chuzhen.com

photo
requis
x 3
s v p

CODE FORM (à remplir par admin)

BULLETIN D'INSCRIPTION CURSUS
BULLETIN D'INSCRIPTION CURSUS

MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES MAJUSCULES, MÊME POUR L'ADRESSE MAIL

Nom: Prénom:

Adresse:
.....

Code postal: Ville:

Pays:

Tél. dom.: travail:
portable:

Date de naissance:/..../.....

Profession: salarié libéral retraité sans emploi

e-mail (obligatoire):

Veuillez préciser les renseignements suivants :

première inscription à l'Institut Chuzhen

réinscription à l'Institut Chuzhen

a déjà été étudiant en MTC ; école :

■ L'Institut offre la possibilité de s'inscrire à partir de la 2^{ème} année de formation à un **curseur double** ou à un **curseur triple en stages** (2 ou 3 disciplines différentes). Des curseurs combinés peuvent aussi être accessibles dès la première année (Tronc commun « Fondements théoriques & outils du diagnostic ») - **sur dérogation spéciale et après accord préalable de l'Institut; merci de nous contacter avant votre inscription.**

Pour compatibilité des dates de stages Cf. planning page 8.

Les pages 1 à 5 sont à retourner remplies (pages 1 à 4 pour une réinscription)

Les pages suivantes sont à conserver par vous : Calendriers page 6 à 8; Conditions générales pages 9 à 12.

*Ces pages sont à retourner remplies et signées, avec l'ensemble des pièces listées en page 2.
Pour que votre inscription soit effective, vérifiez que votre dossier est complet.*

■ ■ ■ inscription dans l'ordre de réception des dossiers • nombre de places limité ■ ■ ■

■ ■ ■ ■ ■ INSCRIPTION À LA FORMATION CHOISIE

CURSUS CHOISI(S)

Je m'inscris à l'Institut Chuzhen pour suivre le(s) cursus suivant(s) :

Merci de cocher **chacune des cases** correspondant à votre inscription pour l'année 2019-2020

- Tronc commun Fondements théoriques & outils du diagnostic 4 stages de 6 jours
- Tronc commun Fondements théoriques & outils du diagnostic 9 week-ends & 1 stage de 6 jours
- avec option « Anatomie et anatomie palpatoire » 9 jours

...

- Acupuncture 1 - Bases d'acupuncture
- Acupuncture 2 - Clinique d'acupuncture
- Acupuncture 3 - Clinique d'acupuncture avancée

...

- Tuina 1 - Bases de tuina
- Tuina 2 - Clinique de tuina

...

- Pharmacopée 1 - Materia Medica
- Pharmacopée 2 - Formulaire

• Pharmacopée avancée formule par semestre :

- Pharmacopée avancée - Classiques & clinique : Shang han lun - « Les 3 yang »
formation sur un semestre (mars & mai 2020) - inscriptions avant le 30 novembre

Autre formule stage(s) « à la carte » : nous consulter pour devis et sous réserve d'accord préalable de l'Institut :

...

Je confirme que je m'inscris à ces cursus (merci de récapituler ici vos choix de formations)

-
-
-

plus option(s) suivante(s) : Anatomie & anatomie palpatoire ANAT01 - 10 jours

par inscription séparée : Anatomie avancée ANAT02 - 2 jours : Cf. bulletin séparé
(pré-requis : avoir suivi le niveau ANAT01)
 Sémiologie médicale SEM01 - 10 jours : Cf. bulletin séparé

■ RÉCAPITULATIF DES DOCUMENTS À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION

voici la liste des documents nécessaires à l'établissement de votre dossier.

- Formulaire d'inscription ou de réinscription (complètement renseigné)
- Photocopies des diplômes obtenus *
- Lettre de motivation sur papier libre (de 15 à 30 lignes) *
- Photocopie d'une pièce d'identité
- 3 photos d'identité en couleur et de face *
- 4 timbres au tarif lettre simple
- la totalité des chèques demandés soit chèques

(*) 1^{ère} inscription uniquement.

TOUT DOSSIER INCOMPLET RISQUE DE RETARDER VOTRE INSCRIPTION

■ ■ ■ ■ ■ DURÉES & TARIFS DES FORMATIONS

TARIFS CURSUS SIMPLE AVEC & SANS MODULES OPTIONNELS

┌ Coursus simple seul: 24 jours de formation┐ 2880 €

┌ Coursus simple avec données biomédicales « Anatomie & anatomie palpatoire »
+ 10 jours de formation = 34 jours de formation 2880 € + 900 €┐ 3780 €

■ ■ CURSUS DOUBLE

Montant des frais pédagogiques pour 48 jours de formation
cursus 24 jours de formation x 2 = 48 j. frais pédagogiques ┐ 5184 €

■ ■ CURSUS TRIPLE

Montant des frais pédagogiques pour 72 jours de formation
cursus 24 jours de formation x 3 = 72 j. frais pédagogiques ┐ 7028 €

■ ■ ■ CAS PARTICULIER :

■ FORMATIONS PRÉVUES SUR UN SEMESTRE

Montant des frais pédagogiques pour 12 jours de formation (pharmacopée avancée)
cursus semestre 12 jours de formation frais pédagogiques ┐ 1700 €

■ *option* Données biomédicales « Anatomie & anatomie palpatoire » *seule*
10 jours de formation frais pédagogiques ┐ 1400 €

Le montant total des frais pédagogiques correspondant à la formule que j'ai choisie est : €

■ MODALITÉS DE RÈGLEMENT - MONTANTS DES ÉCHÉANCES

Toutes inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception d'un acompte équivalent à 30% du montant de la formation. Ce chèque d'acompte sera remis en banque le **5 septembre**.

Le solde des frais pédagogiques est payable en 4 fois, et sera encaissé selon le calendrier suivant :

premier versement : 5 octobre 2019
second versement : 5 janvier 2020
troisième versement : 5 mars 2020
quatrième versement : 5 mai 2020

• montants

- cursus simple : 1 chèque d'acompte de 864 € + solde 504 € x 4
- cursus simple avec ANAT01 : 1 chèque d'acompte de 1132 € + solde 662 € x 4
- cursus double : 1 chèque d'acompte de 1552 € + solde 908 € x 4
- cursus triple : 1 chèque d'acompte de 2108 € + solde 1230 € x 4

• avec anatomie :

- si cursus multiple avec anatomie : ajouter 300 € au chèque d'acompte, et 150 € à chacun des 4 paiements trimestriels
- si option « anatomie » seule : 1 chèque d'acompte de 420 € + solde 245 € x 4

• cursus semestriel (pharmacopée avancée) :

1 chèque d'acompte de 510 € + solde 595 € x 2 (dates d'échéance : 5 décembre, 5 mars, 5 mai)

MODALITÉS PARTICULIÈRES

Le montant annuel peut être réglé en une seule fois, sur demande expresse (écrite) du stagiaire. L'Institut accepte également, et à titre dérogatoire, que les formations en **cursus annuel** soient réglées en 9 fois (chèque d'acompte + 8 encaissements mensuels d'octobre à mai).

Les **mensualités** sont alors égales à la moitié des montants annoncés ci-dessus. Cette facilité de paiement étant assortie d'un montant de frais de gestion de **50 euros, ce montant est à ajouter au montant du chèque de la mensualité d'octobre.**

Vous trouverez ci-joint mon règlement pour un montant total de (somme en toutes lettres)

soit un nombre total de chèques (*) à l'ordre de : Institut Chuzhen.

* NB : tous les chèques doivent impérativement être datés du jour de leur rédaction.

nom de ma banque:

	numéro de chèque	montant
1 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/> (acompte)
2 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
3 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
4 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
5 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
si paiement fractionné sur 8 mois :		
6 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
7 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
8 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>
9 - chèque n°	<input type="text"/>	<input type="text"/> , <input type="text"/>

soit en résumé :

un chèque de € correspondant à 30 % du montant total

- *chèques de* €

un chèque de 100 € frais administratifs pour inscription tardive

(après le 05/07/19 pour les réinscriptions ; après le 31/08/19 pour une première inscription)*

soit un montant total de euros

Sauf exception, les règlements **en espèces ou par virement** sont réservés aux personnes résidant à l'étranger. Ces règlements devront parvenir à l'Institut **soit en une seule fois avant le début de la formation soit au minimum 15 jours avant les dates** du calendrier précisé ci-dessus.

Je soussigné(e) déclare justes les informations données ci-dessus ; je reconnais avoir pris connaissance et approuver les *Conditions générales*.

Fait le / / à :

Signature, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

CALENDRIER 2019-2020 • OCTOBRE 2019 À MAI 2020

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
1 M					1 S	1 D	1 M	1 V
2 M			LPDD qingong		2 D	2 L	2 J	2 S
3 J					3 L	3 M	3 V	3 D
4 V		•Ma teria Med ica		•FT WE4	4 M	•Tui na1	4 S	4 L
5 S		•FT WE1		•FT WE2	5 M	•fo m ula ire AV	5 D	5 M
6 D		•FT WE1		6 L	6 J	•PH A R M	6 L	6 M
7 L			•FT WE3	7 M	7 V	•fo m ula ire AV	7 M	7 J
8 M			SEMI O1	8 M	8 S	•PH A R M	8 M	8 V
9 M				9 J	9 D	•fo m ula ire AV	9 J	9 S
10 J				10 V	10 L	•fo m ula ire AV	10 V	10 D
11 V				11 S	11 M	•fo m ula ire AV	11 S	11 L
12 S		•for mul aire		12 D	12 M	•fo m ula ire AV	12 D	12 M
13 D		•Tui na1		13 L	13 J	•fo m ula ire AV	13 L	13 M
14 L				14 M	14 V	•fo m ula ire AV	14 M	14 J
15 M			ANAT AV	15 M	15 S	•fo m ula ire AV	15 M	15 V
16 M				16 J	16 D	•fo m ula ire AV	16 J	16 S
17 J				17 V	17 L	•fo m ula ire AV	17 V	17 D
18 V				18 S	18 M	•fo m ula ire AV	18 S	18 L
19 S				19 D	19 M	•fo m ula ire AV	19 D	19 M
20 D				20 L	20 J	•fo m ula ire AV	20 L	20 M
21 L				21 M	21 V	•fo m ula ire AV	21 M	21 J
22 M				22 M	22 S	•fo m ula ire AV	22 M	22 V
23 M				23 J	23 D	•fo m ula ire AV	23 J	23 S
24 J				24 V	24 L	•fo m ula ire AV	24 V	24 D
25 V				25 S	25 M	•fo m ula ire AV	25 S	25 L
26 S				26 D	26 M	•fo m ula ire AV	26 D	26 M
27 D				27 L	27 J	•fo m ula ire AV	27 L	27 M
28 L				28 M	28 V	•fo m ula ire AV	28 M	28 J
29 M				29 M	29 S	•fo m ula ire AV	29 M	29 V
30 M				30 J	30 L	•fo m ula ire AV	30 J	30 S
31 J				31 V	31 M	•fo m ula ire AV	31 M	31 D

DATES FORMATIONS 2019-2020 • OCTOBRE 2019 À MAI 2020

<p>1ère année Tronc commun Médecine chinoise Formule Week-end 1ère année 2-3 novembre 2019 16-17 novembre 2019 7-8 décembre 2019 4-5 janvier 2020 1-2 février 2020 15-16 février 2020 7-8 mars 2020 28-29 mars 2020 25-26 avril 2020 <i>plus</i> 2 au 7 mai 2020 : session de 6 jours</p>	<p>1ère année Tronc commun Médecine chinoise Formule Stages de 6 jours 2 au 7 novembre 2019 4 au 9 janvier 2020 7 au 12 mars 2020 2 au 7 mai 2020</p>	<p>Données Biomédicales Anatomie – Anatomie palpatoire : 21 au 24 novembre 2019 21 au 23 février 2020 17 au 19 avril 2020 Anatomie avancée 14-15 décembre 2019 Sémiologie médicale 7 au 9 décembre 2019 31 janvier au 3 février 2020 3 au 5 avril 2020</p>
<p>2ème année – Pharmacopée 1 Materia Medica 2 au 7 novembre 2019 4 au 9 janvier 2020 29 février au 5 mars 2020 23 au 28 mai 2020</p>	<p>2ème année – Acupuncture 1 Bases d’acupuncture 19 au 24 octobre 2019 18 au 23 janvier 2020 14 au 19 mars 2020 16 au 21 mai 2020</p>	<p>2ème année – Tuina 1 Techniques et Clinique fondamentale 9 au 14 novembre 2019 25 au 30 janvier 2020 29 février au 5 mars 2020 23 au 28 mai 2020</p>
<p>3ème année – Pharmacopée 2 Formulaire 9 au 14 novembre 2019 25 au 30 janvier 2020 7 au 12 mars 2020 2 au 7 mai 2020</p>	<p>3ème année Acupuncture 2 Clinique d’acupuncture 26 au 31 octobre 2019 11 au 16 janvier 2020 21 au 26 mars 2020 9 au 14 mai 2020</p>	<p>3ème année – Tuina 2 Clinique avancée 26 au 31 octobre 2019 11 au 16 janvier 2020 28 mars au 2 avril 2020 25 au 30 avril 2020</p>
<p>Pharmacopée avancée : étude des Classiques 2^{ème} semestre 7 au 12 mars 2020 2 au 7 mai 2020</p>	<p>4ème année – Acupuncture avancée 26 au 31 octobre 2019 11 au 16 janvier 2020 21 au 26 mars 2020 9 au 14 mai 2020</p>	

calendrier des sessions de 6 jours pour 2019-2020 planning																									
	1ère session						2e session						3e session						4e session						
	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	04/01	11/01	18/01	25/01	02/02	09/02	29/02	07/03	14/03	21/03	28/03	25/04	02/05	09/05	16/05	23/05	30/05	06/06	13/06
BASES FON																									
FT SEM																									
BASES ACU																									
ACU 1																									
ACU 2																									
ACU 3																									
ACU avancée																									
TUJINA 1																									
massage-TUJINA 1																									
TUJINA 2																									
massage-TUJINA 2																									
PHARMA 1																									
Materia Medica																									
PHARMA 2																									
Formulaire																									
PHARMA A																									
Pharma avancée																									

■ ENSEIGNEMENT

Les cours sont assurés par des enseignants spécialisés dans leurs domaines d'intervention. Les enseignants chinois viennent de diverses universités chinoises de médecine chinoise, les enseignants français sont des spécialistes de médecine chinoise formés à l'enseignement ou, pour certaines matières spécifiques, des universitaires français.

Inscription par cursus

Trois cursus complets sont proposés : pharmacopée en 5 ans minimum, acupuncture en 4 ans, massage en 3 ans.

Des « passerelles » entre ces cursus, des années de double ou triple cursus ou des « compléments de formation » permettent également d'acquérir soit parallèlement soit ultérieurement chacune de ces disciplines.

Inscription modulaire

Permet de suivre « à la carte » un ou plusieurs stages d'un module. Inscription à la carte tout au long de l'année.

■ DÉROULEMENT DES COURS

Les stages des différents cursus ont lieu sur des périodes de 6 journées. Certains stages ont lieu en week-ends (Fondements théoriques « week-end », ou certains stages hors cursus par exemple).

Les cours ont lieu quotidiennement à raison de 7 heures par jour. Les sessions de cours ont lieu entre 9h et 12h30 le matin, et entre 14h et 17h30 l'après-midi. Pour certains stages hors cursus les horaires peuvent être différents, en fonction de l'organisation et de la pédagogie.

La traduction est assurée par des interprètes spécialisés pour les cours des professeurs chinois.

Des travaux pratiques sont intégrés au cours : mise en œuvre et pratique du diagnostic, études cliniques sur dossiers ou en présence de patients, techniques d'acupuncture, etc.

■ STAGES CLINIQUES EN CHINE

Ces stages, organisés en Chine et en particulier à Beijing, Tianjin, Chengdu, Kunming et Shanghai, se déroulent dans des hôpitaux ou dispensaires de médecine chinoise. Ils sont essentiellement orientés vers la clinique.

Leurs tarifs sont particulièrement étudiés pour permettre au plus grand nombre d'y participer. Se reporter à la brochure « Stage clinique en Chine » pour plus de précisions.

■ LIEUX DES STAGES, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Pour l'année 2019-2020, tous les stages de 6 jours et les stages de week-ends ont lieu à Paris.

Pour tous les stages en province, l'hébergement est possible dans les centres d'accueil ou dans les environs (hôtels, gîtes, meublés, camping, etc.), le choix est laissé à l'appréciation des stagiaires. Les centres d'accueil sélectionnés par l'Institut allient autant que possible aux facilités d'organisation des cours, le confort de l'hébergement et de la restauration, et la compétitivité des tarifs.

■ INSCRIPTION

Toute inscription est soumise au paiement d'un acompte - dont le montant est précisé dans le dossier d'inscription - et à la signature de la convention de formation.

La participation à un stage et l'accès aux cours suppose - sans exception - la signature préalable par les deux parties de la convention de formation correspondant.

Délai de rétractation

À compter de la signature de son contrat de formation, l'étudiant dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Inscription à une année complète

Le futur étudiant envoie son dossier complet à l'Institut (demande d'inscription dûment renseignée, montant global du coût du module ou du cursus envisagé [voir modalités de paiement], texte de motivation, différentes pièces administratives demandées). Le Conseil d'administration de l'Institut Chuzhen examine le dossier dans les 15 jours suivant sa réception, et demande éventuellement un entretien au futur étudiant.

Inscription à un ou plusieurs modules (en dehors d'un cursus)

L'inscription à un ou plusieurs stages d'un module doit parvenir à l'Institut au plus tard 1 mois avant le début du premier stage suivi (accompagnée des mêmes documents que pour une inscription à un cursus). Pour une inscription en cours de cursus, l'étudiant ayant déjà suivi une formation préalable devra se présenter à un test d'évaluation comparable à celui proposé aux étudiants de même niveau. Toute demande reçue après la date limite prévue fera l'objet d'un examen particulier.

En cas de désistement dans le délai prévu et ou dans le cas où la candidature d'un étudiant en liste d'attente n'est pas retenue, le bulletin d'inscription ainsi que les chèques seront détruits par les soins de l'Institut. Aucun document ne sera renvoyé.

■ RÉINSCRIPTION

Les réinscriptions doivent parvenir à l'Institut avant le 5 juillet de l'année en cours. Les inscriptions de nouveaux étudiants doivent parvenir à l'Institut avant le 31 août. L'étudiant remplit la demande de réinscription et fournit avec son dossier la totalité des pièces demandées. (voir modalités de règlement et Bulletin d'inscription). À réception du dossier complet, et à l'issue du délai de rétractation après signature par les deux parties de la convention de formation, l'inscription est définitive.

Inscription pour présentation d'examens ou passage de certificat

Les étudiants doivent valider leurs examens (écrit, oral ou les deux plus contrôle continu – selon les matières) à N ou N+1. La participation à un examen en dehors de ce délai est soumise à conditions particulières et doit faire l'objet d'une demande écrite (cf. Formulaire examens). Lorsque les étudiants souhaitent se représenter à des examens pour compléter leurs résultats lors d'une année ultérieure, ils doivent impérativement – 1) s'il s'agit d'une année durant laquelle ils ne suivent aucun cours : procéder au préalable à une inscription administrative complète pour l'année universitaire en cours (*i.e.* 2019-2020) ; 2) compléter et envoyer à l'Institut le Formulaire d'inscription et de demande de participation aux examens précisant le(s) sessions d'examen et les matières choisies.

■ TARIFS

Les frais annuels de gestion de dossier sont majorés de 100 € après le 1er septembre pour Fondements théoriques, après le 05/07 pour les autres cursus (réinscriptions comprises).

Le détail des tarifs des frais pédagogiques des différents modules et cursus est fourni dans le dossier d'inscription.

Pour le coût des stages cliniques en milieu hospitalier en Chine, se reporter au dossier « Stage clinique en Chine », disponible sur demande.

■ MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le règlement des prestations doit être effectué de manière fractionnée selon le calendrier indiqué dans le dossier d'inscription. Pour les inscriptions à des modules isolés, le solde doit être réglé avant le début du stage. Les frais bancaires occasionnés par un défaut d'approvisionnement (ou tout autre dysfonctionnement non imputable à notre administration) et prélevés sur le compte de l'Institut Chuzhen seront facturés au stagiaire.

■ MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET D'ENSEIGNEMENT

Le stagiaire est contractuellement lié pour la totalité de la formation qu'il a choisie. Passé le délai de rétractation de dix jours stipulé ci-dessus, le stagiaire ne peut annuler son inscription. Le stagiaire ne pourra rompre le contrat qu'en cas de force majeure dûment reconnue. Dans ce seul cas, seules les prestations effectivement dispensées seront payées, à due proportion de leur valeur prévue au contrat – soit, en l'occurrence, les sommes retenues le seront sur la base d'un cursus plein tarif pour les abandons de cursus multiples et sur la base du tarif journalier des stages « à la carte » en cas d'abandon anticipé d'une année de formation. Sur cette base contractuelle, l'Institut Chuzhen s'engage à rembourser les prestations non effectuées en cas de cessation anticipée de la formation. Après le début de la formation, le stagiaire s'engage à suivre l'intégralité de la formation dans laquelle il est inscrit. L'ensemble des conditions des modalités d'enseignement est mentionné dans la convention de stage remise au stagiaire après réception et validation de son dossier d'inscription.

■ PRESTATIONS

Les prestations concernent uniquement le suivi des cours et **n'incluent ni l'hébergement ni les déplacements des stagiaires.**

■ FORMATION CONTINUE

L'Institut est inscrit au titre de la formation continue, le numéro d'inscription est disponible sur demande.

■ ENGAGEMENTS DE L'ÉTUDIANT

Suite à différents problèmes de droits, l'enregistrement audio ou vidéo des cours n'est pas autorisé.

L'étudiant s'engage après avoir commencé une formation, à en suivre l'intégralité.

L'étudiant s'engage à ne pas transmettre les notes et les supports de cours à des personnes n'ayant pas suivi la formation.

En cas d'absence, il n'y a pas restitution du montant du cours ; l'étudiant prévient par téléphone ou par e-mail le secrétariat de l'Institut (si possible 48 heures avant le début du cours) qui s'arrangera pour que des notes de cours lui soient fournies.

L'étudiant s'engage à émarger à chaque session sur les feuilles de présence fournies par l'Institut.

L'étudiant est informé du fait que son inscription ne lui donne accès qu'aux seuls cours prévus dans sa convention de formation.

L'étudiant est informé du fait que l'obtention du certificat dans la discipline étudiée est subordonnée à l'assiduité aux cours.

L'étudiant est informé du fait que d'éventuels manquements aux points ci-dessus mentionnés ainsi qu'aux règles d'occupation des locaux de cours l'exposent à des sanctions.

INSTITUT CHUZHEN
de médecine
Chinoise

10, bd Bonne-Nouvelle
75010 Paris • France
rens. 01 48 00 94 18
infos@chuzhen.com